

COMMUNE DE REILHAGUET

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

INTRODUCTION

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

II. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Budgets annexes

INTRODUCTION

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune par cet article, dont un extrait figure ci-après. Code général des collectivités territoriales – extrait de l'article L2313-1

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements. Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note est également disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice. Il fait ressortir la situation des crédits consommés à la clôture de l'exercice ainsi que les restes à réaliser. Son approbation constitue l'arrêté des comptes du budget général de la commune et de ses budgets annexes.

Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par la Trésorière.

Les réalisations budgétaires 2023 sont les suivantes :

✓ Section de fonctionnement :

- Dépenses : 151 294.33 €
- Recettes : 311 454.15 €

✓ Section d'investissement :

- Dépenses : 87 156.71 €
- Recettes : 118 085.55 €

A la clôture de l'exercice 2023, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat cumulé de 151 294.33 € se décomposant comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé : + 107 457.89 €

Déficit d'investissement cumulé : - 40 295.30 €

Restes à réaliser : 48 046.46 €

Résultat cumulé : 143 042. €

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	203 996.26	118 085.55
DEPENSES	151 294.33	46 861.41
RESULTAT DE L'EXERCICE	52 701.93	71 224.14
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	+ 107 457.89	- 40 295.30
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE	+ 160 159.82	+ 30 928.84
SOLDE DES RESTES A REALISER		- 48 046.46

Les restes à réaliser se détaillent comme suit :

En dépenses : 48 046.46 €

En recettes : 0.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Dépenses de la section de fonctionnement

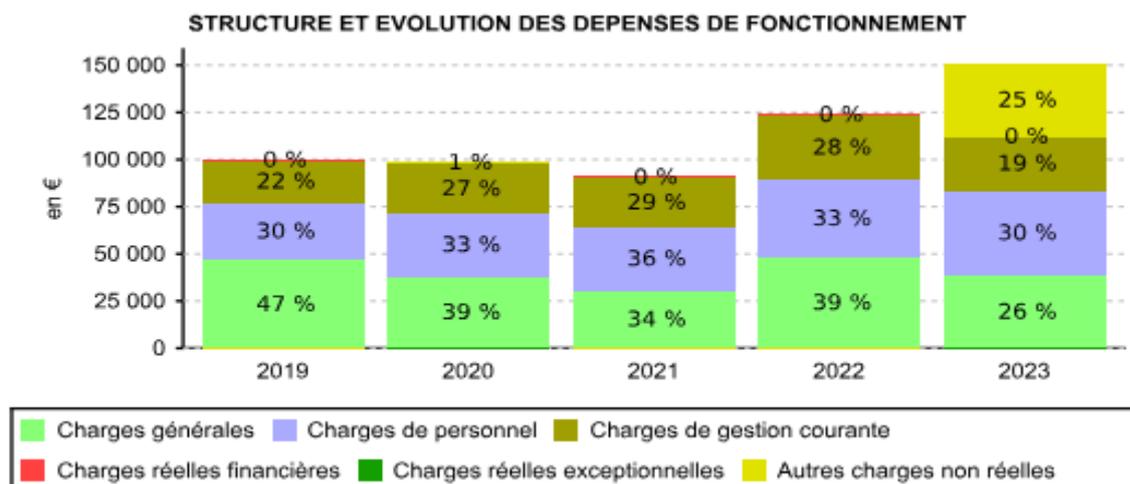
Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 151 294.33 €.

✓ 113 009.16 € en dépenses réelles de fonctionnement soit 75% des dépenses totales de la section de fonctionnement.

✓ 38 285.17 € en dépenses d'ordre de fonctionnement soit 1.00% des dépenses totales de la section de fonctionnement.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :



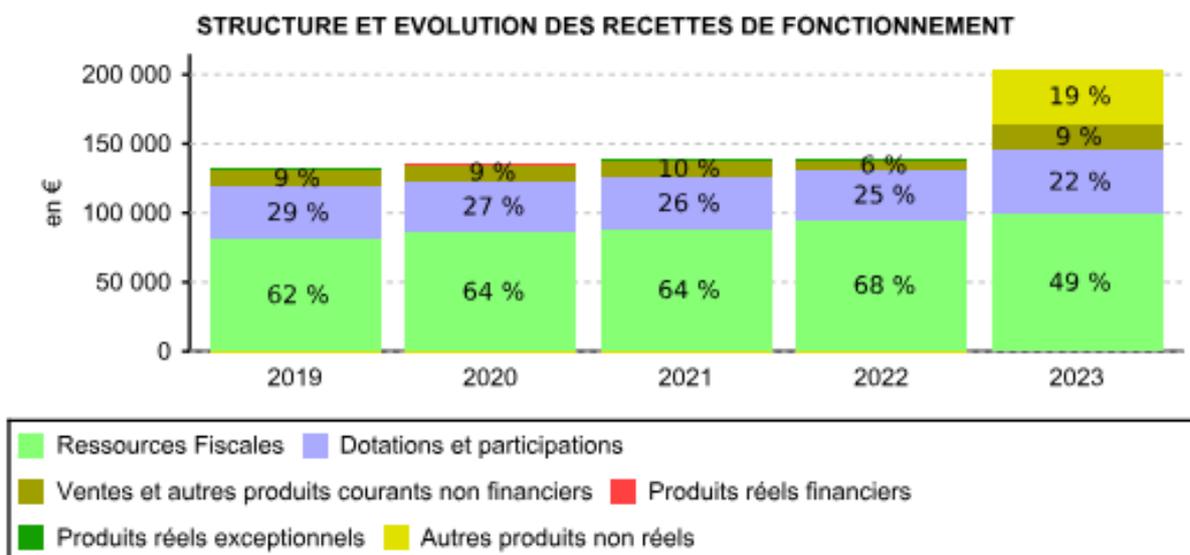
Recettes de la section de fonctionnement

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 203 996.26 € et se décomposent de la façon suivante :

✓ 189 211.09 € en recettes réelles de fonctionnement, soit 99% des recettes totales de la section de fonctionnement.

✓ 14 785.17 € en recettes d'opération d'ordre de fonctionnement, soit 1% des recettes totales de la section de fonctionnement.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :



Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées par rapport à la prévision budgétaire.

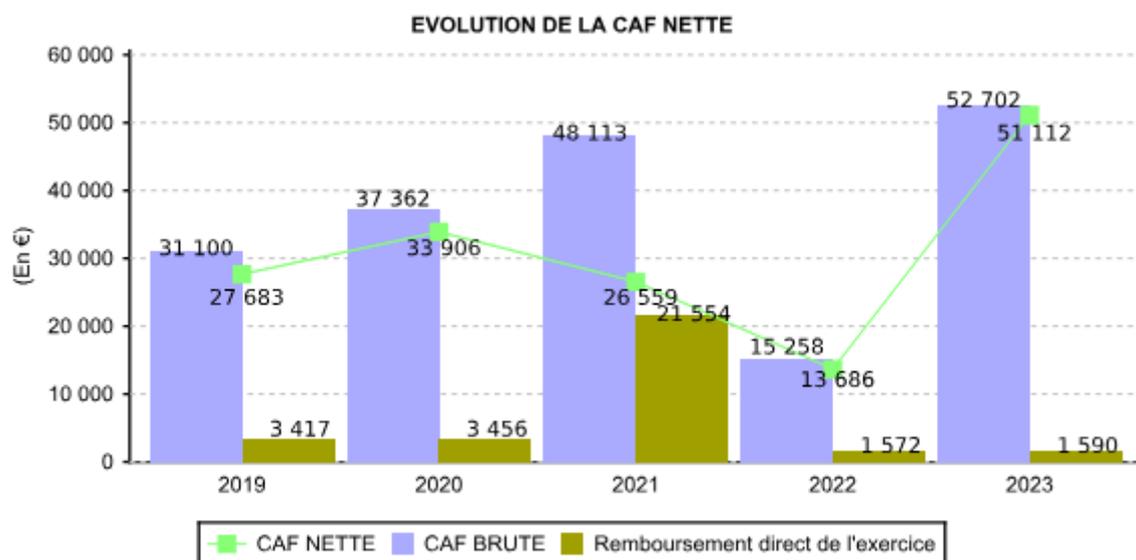
TAUX DE REALISATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2023	
Ressources Fiscales	105,97 %
Dotations et participations	108,20 %
Produits courants	107,91 %
Produits financiers	0,00 %

La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.



SECTION D'INVESTISSEMENT

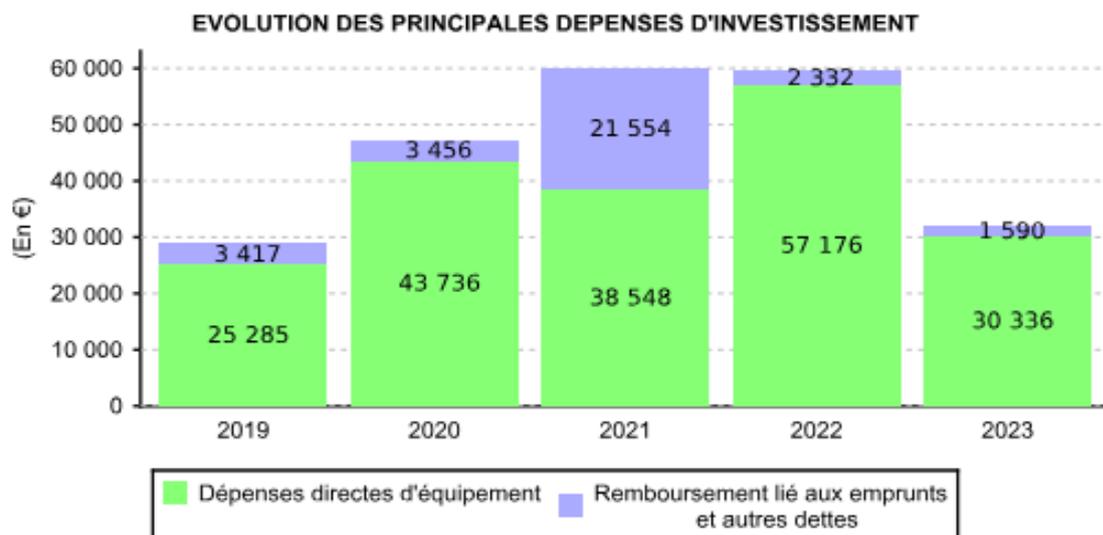
Dépenses de la section d'investissement

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 46 861.41€

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

✓ 32 076.24 € en dépenses réelles d'investissement soit 68% des dépenses totales de la section d'investissement.

✓ 14 785.17 € en dépenses d'ordre d'investissement soit 2% des dépenses totales de la section d'investissement.



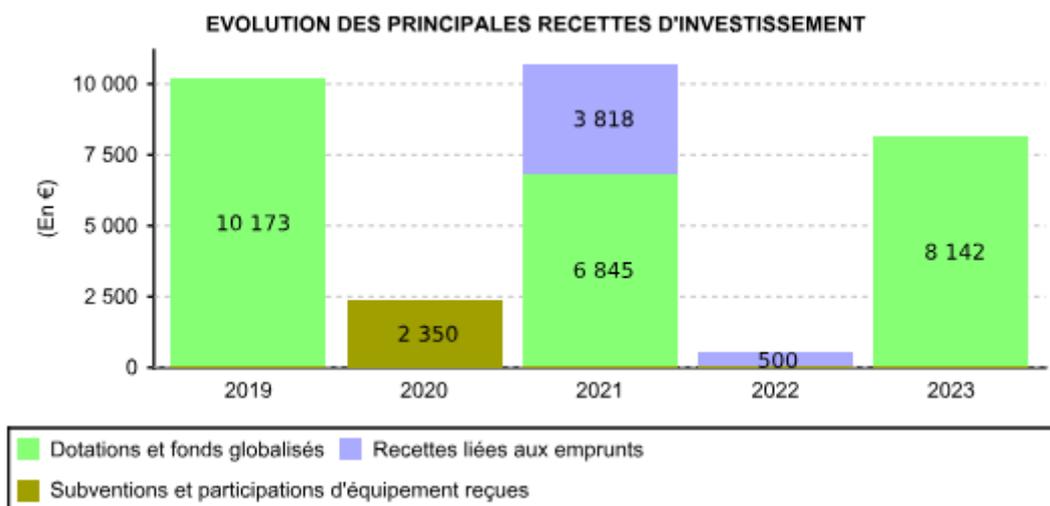
Recettes de la section d'investissement

Les recettes totales de la section d'investissement s'élèvent à 118 085.55 €.

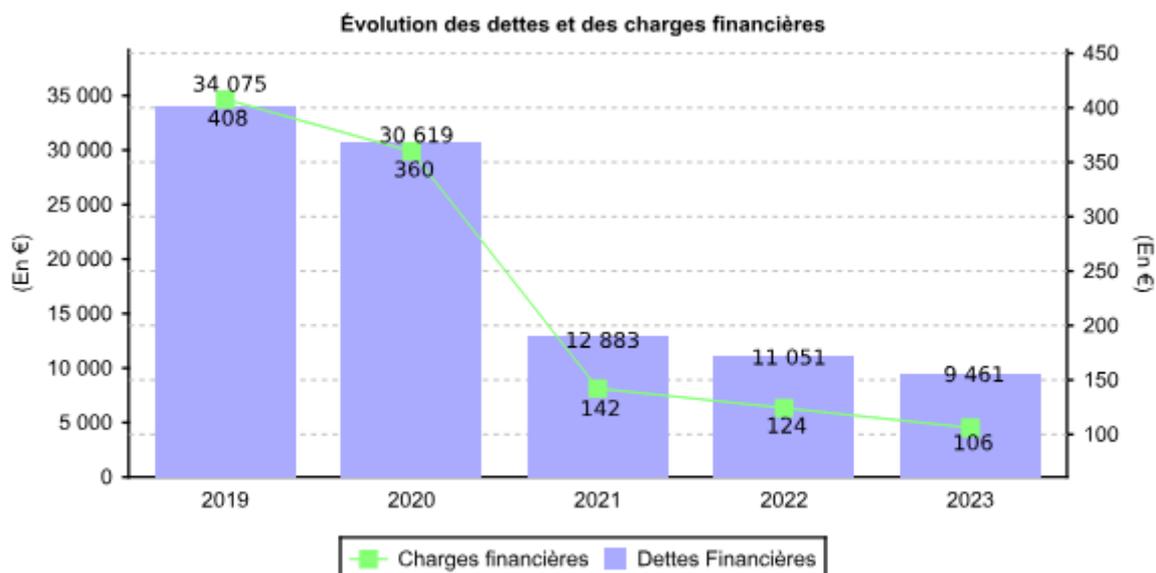
✓ 79 800.38 € en recettes réelles d'investissement soit 68 % des recettes totales de la section d'investissement.

✓ 38 285.17 € en recettes d'ordre et d'opérations patrimoniales soit 32 % des recettes totales de la section d'investissement.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :



Endettement



BUDGET ANNEXE

ASSAINISSEMENT

Les réalisations budgétaires 2023 sont les suivantes :

✓ Section de fonctionnement :

- Dépenses : 22 458.79 €
- Recettes : 27 842.54 €

✓ Section d'investissement :

- Dépenses : 448 887.64 €
- Recettes : 279 777.43 €

A la clôture de l'exercice 2023, le compte administratif du budget ASSAINISSEMENT fait apparaître un résultat cumulé de 21 669.60 € se décomposant comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé : + 472 26 €

Excédent d'investissement cumulé : + 184 923.80 €

Restes à réaliser : 0.00 €

Résultat cumulé : 21 669.60 €

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	27 842.54	279 777.43
DEPENSES	22 458.79	448 887.64
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 383.75	- 169 110.21
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	+ 472.26	+ 184 923.80
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE	+ 5 856.01	+ 15 813.59
SOLDE DES RESTES A REALISER		0.00

DETTES

Remboursement prêt

intérêts : 106.08€, capital : 1 589.96€

1. Dépenses de la section de fonctionnement

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 22 458.79 €.

✓ 12 607.79 € en dépenses réelles de fonctionnement soit 56% des dépenses totales de la section de fonctionnement.

✓ 9 851.00 € en dépenses d'ordre de fonctionnement soit 44% des dépenses totales de la section de fonctionnement.

2. Recettes de la section de fonctionnement

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 27 842.54 € et se décomposent de la façon suivante :

✓ 9 443.54 € en recettes réelles de fonctionnement, soit 34% des recettes totales de la section de fonctionnement.

✓ 18 399.00 € en recettes d'opération d'ordre de fonctionnement, soit 66% des recettes totales de la section de fonctionnement.

3. Dépenses de la section d'investissement

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 448 887.64 €.

✓ 392 975.55 € en dépenses réelles d'investissement soit 79 % des dépenses totales de la section d'investissement.

✓ 55 912.09 € en dépenses d'ordre et d'opérations patrimoniales soit 21 % des dépenses totales de la section d'investissement.

4. Recettes de la section d'investissement

Les recettes totales de la section d'investissement s'élèvent à 279 777.43 €.

✓ 232 413.34 € en recettes réelles d'investissement soit 83 % des recettes totales de la section d'investissement.

✓ 47 364.09 € en recettes d'ordre et d'opérations patrimoniales soit 17 % des recettes totales de la section d'investissement.